



Anthony M.C. Alexander
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.6920

Courriel
aalexander@dwpv.com

Expertise
Règlement de différends
Actions collectives
Litige commercial

Barreau
Ontario, 1994

Tony excelle à formuler des solutions novatrices en réponse aux questions litigieuses complexes provenant de nos clients.

Des clients de tous les horizons industriels, notamment dans l'exploitation minière, la fabrication, les services et télécommunications, misent sur l'expertise de Tony et sa vision globale pour résoudre leurs différends commerciaux les plus délicats. Tony les conseille sur les recours transfrontaliers, les recours collectifs, les litiges en matière de propriété intellectuelle et les questions relevant du droit administratif et du droit réglementaire. Avant de se joindre au cabinet, il était associé au sein d'un autre grand cabinet d'avocats canadien.

Professeur auxiliaire à la faculté de droit de l'Université de Toronto, il donne aussi régulièrement de la formation dans le cadre du cours intitulé « Responsabilité professionnelle et de pratique » pour le Barreau de l'Ontario. Il siège au conseil d'administration de la Foundation for International Education in Neurological Surgery (FIENS).

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Centerra Gold Inc.

Représentation avec succès du comité spécial des administrateurs indépendants de Centerra Gold Inc. relativement à l'obtention de l'approbation d'un plan d'arrangement contesté aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en ce qui a trait à la convention d'arrangement mondiale intervenue entre Centerra, Kyrgyzaltyn JSC et le gouvernement.

TransAlta Corporation

Représentation de TransAlta Corporation relativement à la contestation d'un recours pour abus intenté par Mangrove Partners, à titre d'actionnaire minoritaire. Mangrove cherche à faire annuler un financement de 750 millions de dollars intervenu entre TransAlta et Brookfield Renewable Partners.

La Corporation McKesson et La Corporation McKesson Canada

Représentation de McKesson Corporation et de McKesson Canada Corporation, sociétés visées par une demande d'autorisation d'action collective très médiatisée introduite par la province de Colombie-Britannique au nom de tous les gouvernements provinciaux du Canada, et du gouvernement fédéral, contre des fabricants et des distributeurs d'opioïdes pour le recouvrement des frais de soins de santé liés à la crise des opioïdes. Représentation de McKesson dans d'autres dossiers de demandes d'autorisation d'action collective en lien avec les opioïdes.

TransAlta Corporation

Représentation de TransAlta Corporation qui a contesté avec succès une instance « d'intérêt public » introduite contre elle par Mangrove Partners devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta relativement à l'élection des administrateurs de

DAVIES

Anthony M.C. Alexander

Associé

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.6920

Courriel

aalexander@dwvpv.com

TransAlta lors de l'assemblée annuelle tenue le 26 avril 2019 et à une opération de financement de 750 millions de dollars conclue entre TransAlta et Brookfield Renewable Partners.

Vale Canada Limitée

Représentation de la défenderesse Vale Canada Limitée et des membres de son groupe devant la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre d'une action contractuelle de quelque 500 millions de dollars intentée par le demandeur sur le fondement d'une convention d'options concernant le projet Bay Nickel de Voisey. Cette affaire a été réglée en septembre 2018, après la première semaine d'un procès qui devait s'étendre sur quatre mois et au cours duquel des douzaines de témoins, dont des experts, devaient être entendus. Il d'agissait du premier « procès hybride » et du premier procès électronique à être mené dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Représentation avec succès de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario relativement à une demande de contrôle judiciaire déposée par la Ville de Niagara et la région de Niagara Falls concernant le processus de sélection d'un exploitant pour le regroupement de zones de jeu de Niagara.

Groupe royale, Inc.

Représentation avec succès de Groupe royale, Inc. dans le cadre de la contestation d'une action pour congédiement déguisé entreprise par son ancien chef des finances. L'action a été rejetée par le juge Myers de la Cour supérieure de justice de l'Ontario en juillet 2017, à la suite d'un procès de trois semaines inscrit au rôle commercial. Groupe royale a eu gain de cause sur toute la ligne en démontrant que le rôle joué par le plaignant dans certaines opérations entre parties apparentées constituait une cause de congédiement, malgré le fait que celui-ci avait auparavant été acquitté au pénal à l'égard des mêmes opérations.

Or Detour

Représentation d'Or Detour relativement à un recours collectif en valeurs mobilières fondé sur des allégations de violation des obligations d'information prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) en lien avec les indications concernant la production et les coûts données par la société au cours de l'augmentation de la production de la mine Detour Lake, ainsi que relativement aux détails de l'une des conventions de crédit de la société.

McKesson Corporation

Représentation de McKesson Corporation, chef de file mondial en services de santé et technologies de l'information, relativement à l'acquisition par celle-ci, au coût de 3 milliards de dollars, de Rexall et de Rexall Pharma Plus, qui exploitent environ 470 pharmacies au Canada, auprès de Groupe Katz, une des sociétés privées les plus importantes au Canada.

Robert Schad et Athena Automation Limited

Représentation avec succès de Robert Schad et sa société Athena Automation Limited dans le cadre de la contestation d'une série de réclamations en dommages-intérêts et de demandes d'injonction déposées à leur encontre, qui étaient fondées sur des allégations d'utilisation abusive de renseignements confidentiels et de violation des obligations de non-concurrence et de non-sollicitation de M. Schad à l'égard de Husky Injection Molding Systems Limited,

Anthony M.C. Alexander

Associé

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.6920

Courriel

aalexander@dwpm.com

société qu'il a fondée il y a une cinquantaine d'années. Toutes les demandes de Husky visant M. Schad et Athena dans cette affaire aux enjeux considérables ont été rejetées par le juge Newbould de la Cour supérieure de justice de l'Ontario en avril 2016, à la suite d'un long procès en chambre commerciale.

DISTINCTIONS

The Best Lawyers in Canada — Litige, droit des sociétés/droit commercial

Prix *Benchmark Litigation Canada Awards* – Dossier d'influence de l'année en litige commercial (2019, 2023)

Prix *Canadian Law Awards* – Équipe de l'année en litige commercial (2023)

Law360 Canada – Plus importante décision d'affaires (2023)

Prix de Chambers Canada — Cabinet de l'année 2018, Litige

Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business — Litige commercial général : Ontario (cabinet d'avocats classé parmi les plus élevés, soit *Band 1*)

MATIÈRE À RÉFLEXION

« 'But That's Not What That Means': When Can Evidence of Technical Jargon, Industry Custom and Trade Practice be Used to Interpret or Augment a Commercial Contract? »

1 juin 2021

Signatures électroniques : Guide à l'intention des entreprises de l'Ontario
4 mars 2021

Les clients ne sont pas tous pareils : le plus haut tribunal déclare que des clients commerciaux ne peuvent prendre part à un recours collectif
9 avr. 2019

Rétablissement de la confiance commerciale : la Cour d'appel fédérale réaffirme l'existence du privilège d'intérêt commun consultatif
13 mars 2018

Secret professionnel : Êtes-vous protégé?
25 oct. 2017

Rapport de Davies sur la gouvernance 2017
2 oct. 2017

Barreau du Haut-Canada, septième sommet annuel des conseillers juridiques en entreprise, « Solicitor-Client Privilege: A Guide for In-House Counsel »;
Toronto (Ont.)
27 févr. 2017

La Cour fédérale refuse d'admettre le privilège de l'intérêt commun dans le contexte des transactions commerciales
23 déc. 2016

Barreau du Haut-Canada, Déontologie et pratique en Ontario, « Solicitor-Client Privilege and Confidentiality Rule 3.3: Issues for Corporate Lawyers »; Toronto

DAVIES

Anthony M.C. Alexander

Associé

Bureau

Toronto

Tél.

416.367.6920

Courriel

aalexander@dwpv.com

(Ont.)

1 déc. 2016

Les personnes morales régies par les lois de l'Ontario devront bientôt tenir un nouveau registre

4 nov. 2016

FORMATION

University of Toronto, LL.B., 1992

Queen's University, M.A., 1989

Queen's University, B.A. (avec distinction), 1988

CONSEILS ET COMITÉS

Foundation for International Education in Neurological Surgery

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Tony est chargé de cours dans le cadre d'un cours portant sur la responsabilité professionnelle et la pratique en Ontario, au Barreau de l'Ontario. Il a donné des conférences dans le cadre du cours du programme de maîtrise en droit de la Osgoode Hall Law School portant sur la contestation de recours collectifs en valeurs mobilières. Tony a animé un séminaire sur des questions liées à la responsabilité délictuelle en droit des affaires offert dans le cadre du programme de deuxième année.